

Sommaire déc. 2018

Le mot du Président 1

Vie institutionnelle 2/3

- PLUI
- Contrat Territorial de sécurité
- Le Très Haut Débit

Cadre de vie 3

- Mobilité solidaire
- Territoire et terroir

Environnement 4/5

- Cadastre solaire
- Eclairage public
- Commune « nature »
- La nouvelle déchetterie

Entreprendre dans le Pays du Saintois 6

- Fisac
- 1^{er} Forum des entreprises
- Annuaire des entreprises Terres de Lorraine
- Ateliers Tourisme

Vie associative et culturelle 7

- Marché de Noël,
- Figures éphémères,
- École de Musique du Saintois

Brèves / Contact 8

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

LA PROCÉDURE CONDUISANT À L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ EST DÉSORMAIS ENCLENCHÉE. IL S'AGIT D'UNE DÉMARCHE ESSENTIELLE DANS LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ, IL FAUT AVOIR CONSCIENCE QUE PLUS QU'UN DOCUMENT D'URBANISME, LA RÉALISATION D'UN PLUI EST UN ACTE ENGAGEANT LE DEVENIR DU TERRITOIRE.

Actuellement un tiers environ des communes a réalisé un PLU, un tiers environ possède une carte communale plus ou moins élaborée et le tiers restant ne dispose d'aucun document d'urbanisme. La mise en œuvre d'un tel document, à l'échelle de 55 communes, doit être l'occasion de réfléchir sur les choix et les opportunités permettant de valoriser les atouts du Saintois.

La réalisation de ce type de document à l'échelle d'une communauté ne peut en aucun cas être l'agrégation des documents existants, mais au contraire une réflexion globale permettant à chaque commune d'exister avec

ses spécificités.

La préservation de l'environnement, un développement raisonné de l'économie, la mise en valeur d'une agriculture performante, une utilisation des atouts du territoire pour promouvoir un tourisme de qualité sont autant de défis que nous devons prendre en compte dans les choix qui seront faits. La réflexion précédemment engagée dans le cadre du projet de territoire doit être un fil conducteur pour tenir compte des désirs exprimés lors des réflexions menées à cette époque.

Il faut bien être conscient que si ce travail est réalisé par les seuls élus, il ne répondra pas aux attentes des habitants. Aussi, les administrés comme les acteurs économiques et sociaux seront invités à des réunions animées par le bureau d'études choisi pour nous aider dans la réalisation du document. Cette réflexion commune ne pourra s'effectuer que par une implication significative de l'ensemble des acteurs, des élus communautaires et surtout



des élus communaux.

La réalisation de ce PLUI sera un travail de longue haleine et ne sera bien évidemment pas terminée lors de ce mandat. Il appartiendra, aux équipes élues en mars 2020, de continuer le travail, mais il nous semblait indispensable d'engager cette action dès maintenant pour permettre au Pays du Saintois de continuer son évolution.

Nous avons la chance de bénéficier d'un environnement très agréable que beaucoup nous envient et il appartient à chacun de contribuer à le préserver et à l'améliorer.

Le Président
Dominique Lemoine



Sion forum Energie solaire



Parey Saint Césaire

LE PLUI : C'EST PARTI !



EN 2017, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A VOTÉ EN FAVEUR DE LA PRESCRIPTION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI). CE DOCUMENT A POUR BUT, AU TRAVERS DE L'URBANISME, DE RÉFLÉCHIR AU TERRITOIRE DE DEMAIN.

Un comité de pilotage (Copil) représentant toutes les typologies de communes du territoire a été constitué, et une charte de gouvernance a été établie afin d'encadrer le travail à l'échelle de 55 communes, le travail en commun étant indispensable au succès de la réflexion et de la démarche.

Afin de favoriser un travail dans les meilleures conditions possibles, le Copil a proposé un découpage du territoire en 4 secteurs.

Le bureau d'études chargé d'accompagner la CCPS vient d'être recruté à l'issue d'une procédure de marché public qui a duré tout l'été, et les travaux en communes vont pouvoir débuter dès janvier 2019.



Signature du contrat le 30 novembre à 18h30

CONTRAT TERRITORIAL DE SÉCURITÉ

DEPUIS 2017 EN MEURTHE ET MOSELLE, LES INTERCOMMUNALITÉS S'ENGAGENT AUPRÈS DE L'ÉTAT ET DES FORCES DE L'ORDRE PAR LE BIAIS D'UN CONTRAT TERRITORIAL DE SÉCURITÉ (CTS). CES CONTRATS ONT VOCATION À DÉFINIR DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DESTINÉS À RECRÉER DU LIEN ENTRE LES FORCES DE L'ORDRE, L'AUTORITÉ JUDICIAIRE ET LES ÉLUS LOCAUX.

Concrètement cela se traduit par des permanences d'accueil de la gendarmerie au sein de plusieurs communes, de l'expérimentation du dépôt de plainte à domicile, des rencontres régulières entre la gendarmerie et les maires, une valorisation des dispositifs de prévention existants (opérations « tranquillité », « alerte SMS »...) Aussi, le 30 novembre 2018, à la Maison des Ani-

mations de Vaudigny, le Contrat Territorial de Sécurité du Pays du Saintois est signé par le Préfet de Meurthe et Moselle, Eric FREYSSELINARD, Dominique Lemoine, Président de la CCPS, le colonel Sébastien Dhordain commandant du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle en présence de Dominique Potier, député de la circonscription et des élus du territoire.



Réunion publique du 28 novembre à Vaudigny



L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

D'ICI À 2023, L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT SERA PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE DU PAYS DU SAINTOIS, ET CE, GRÂCE, À LA FIBRE OPTIQUE. CE PROJET PORTÉ PAR LA RÉGION GRAND EST ET 7 DÉPARTEMENTS DONT CELUI DE MEURTHE ET MOSELLE REPRÉSENTE SUR NOTRE TERRITOIRE 7415 PRISES ET CHAQUE PRISE PRÉSENTE UN COÛT RESTANT À CHARGE POUR LA CCPS DE 100 €, SOIT UN INVESTISSEMENT DE 750 000 €.

La société Losange (délégataire de la Région Grand Est), installe physiquement la fibre optique dans les communes du territoire avec comme calendrier de déploiement prioritaire les communes qui présentent une qualité du débit très faible, voire inexistant.

Aussi, en 2018-début 2019, c'est 16 communes du territoire qui pourront bénéficier du très haut débit. Des réunions d'information concernant ces premières communes « connectées » se sont déroulées et vont se dérouler sur notre territoire afin d'informer les administrés et de répondre à leurs questions. Aussi, le 28 novembre à Vaudigny, la Région Grand Est, la société Losange, le Conseil Département et la CC du Pays du Saintois invitaient les habitants des 7 communes équipées en priorité de la fibre optique : Tantonville, Lemainville, Crantenoy, Mangonville, Bainville aux miroirs, Vaudigny et Leminil Mitry ; afin d'échanger et d'informer sur les modalités techniques mais également administratives pour être connecté dès décembre 2018, les FAI étaient présents et l'administré pouvait contracter un abonnement le soir même ! D'autres réunions publiques se dérouleront en janvier et durant le premier semestre 2019 pour informer et échanger avec les prochaines communes connectées (Xirocourt, Parey Saint Césaire, Forcelle-Saint-Gorgon...

Info Plus d'information : <http://www.ccpaysdusainois.fr/vivre/aménagement-du-territoire/Très-Haut-Débit>

- La fibre optique c'est un mince fil de verre qui transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière
- Pour bénéficier de la fibre, il faut souscrire à un abonnement « fibre optique » via un fournisseur d'accès internet (FAI)
- Les FAI présents actuellement : sont : Coriolis, Comcable, K-net, Nordnet, Wibox, Vidéo futur, ozone.
- La fibre optique se pose en parallèle du fil téléphone
- Le raccordement jusqu'à l'habitation ou le local professionnel sera sans frais supplémentaires pour l'utilisateur à partir du moment où un abonnement/offre FAI sera souscrit.
- Le délai entre la souscription d'un abonnement et l'utilisation effective du très haut débit est de 6 semaines maximum



Temps convivial entre conducteurs et bénévoles Sion été 2018

TRANSPORT MOBILITÉ SOLIDAIRE



MOBILITÉ SOLIDAIRE VIENT DE FÊTER SES 3 ANS D'EXISTENCE SUR LE PAYS DU SAINTOIS. VOICI L'OCCASION DE FAIRE LE BILAN DE CE PROJET QUI ALLIE SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL.

En 2018, 1230 déplacements ont été réalisés pour 57 800km parcourus, soit environ une fois et demi le tour de la terre. Afin de faire face, entre autres, à l'augmentation du prix du carburant, la décision a été prise d'augmenter en 2019 les tarifs des déplacements à 0.20€/km. Les conducteurs seront désormais défrayés à hauteur de 0.40€/km.

Ce projet ne pourrait pas fonctionner sans une équipe d'habitants, motivés et dynamiques : les conducteurs bénévoles, qui cherche à s'étoffer ! L'association

recherche à la fois des personnes qui sont disponibles ponctuellement pour permettre à des habitants de leur village ou des villages environnants de se rendre chez le médecin, faire leurs courses... Nous recherchons également des personnes disponibles ponctuellement pour des sorties culturelles (théâtre, expositions, marché de Noël...).

Info

Renseignements et inscriptions :
Familles Rurales CIEL,
Erwan BRENEY : 09 77 76 23 40
mobilité.solidaire@famillesrurales.org
et contact@ccpaysdsaintois.fr.

LE MADON EN CHIFFRES ET EN LETTRES

Lieu de naissance : Le Val d'Esclès (88)

Lieu de rencontre avec la Moselle :
Pont Saint Vincent (54)

Longueur : 96,9 kms
dont : un tiers dans le Saintois

Nombre d'affluents : 45

Nombre de communes du Saintois arrosées : 14



Le Madon à Voinémont



SA MAJESTÉ LE MADON !

Il découvre la terre, un simple filet d'eau
Un creux dans le rocher est le premier berceau
Il se fraye un passage en évitant les pierres
Son ambition est noble, devenir rivière.
Joueur comme un enfant, il saute, il se tortille
Caressant au passage les légères brindilles.
Aux citadins errants, accablés de chaleur
Il adresse hautain, un clin d'œil moqueur.
Les ponts sont dépassés dans une course folle
Créant au-dessus de lui une sainte auréole.
Les feuilles de l'automne balayées par le vent
Pour un dernier voyage s'en vont dans son courant.
Ce cours d'eau, bien sûr, vous connaissez son nom.
Mais oui, c'est cela, il s'agit du Madon.
Né près de la Saône, il descend de la Vôge
Et puis, pour vous, dans le Saintois il se loge.
Au passage le rejoignent plusieurs compagnons
Le plus connu de tous est bien-sûr le Brénon.
Ensemble ils se sentent pousser des ailes
Pour discrètement rejoindre madame Moselle.
Figure respectée et symbole de notre territoire
Nous pouvons fièrement lui dédier cette histoire.

HABITANTS DU SAINTOIS ET DU MADON

- Le Cygne tuberculé
- La Cigogne blanche
- Le Martin pêcheur
- Le caloptéryx vierge
- 14 espèces de chauves-souris
- Le crapaud commun et crapaud calamite
- La grenouille verte
- Le cincle plongeur
- L'hirondelle de rivage
- De nombreux poissons : chabot commun, loche de rivière, brochet, perche, ...
- Des petits crustacés (gammare, aselle) et mollusques
- Cordulie à corps fin
- Le Castor d'Europe
- Des insectes éphémères, des insectes rares
- Une multitude de races de papillons
- Des prairies et des variétés d'arbres exceptionnelles



Carte de l'Etat-Major, Madon 1820-1866



ÉCLAIRAGE PUBLIC

DE TRÈS NOMBREUSES INITIATIVES ET PROJETS ONT EU LIEU ENTRE 2016 ET 2018 SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC GRÂCE AU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TEPCV. TRENTE COMMUNES ONT INVESTI 670 000 € HT DANS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE (INSTALLATION DE LUMINAIRES LED) DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, CE QUI PERMET UNE RÉDUCTION DE 50 ET 70% DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ET UN TEMPS DE RETOUR DE 4 À 8 ANS.

Sur une période de 15 années par exemple, les chiffres sont éloquents : 880 000€ en moins sur les factures des communes, 623 tonnes d'équivalent CO² non rejeté. Si l'on compare à l'électricité utilisée dans nos foyers, cela représente plus de 300 foyers hors chauffage !

A signaler également les bonnes pratiques de plusieurs mairies qui allient économies d'énergies et préservation de l'environnement en pratiquant l'extinction (par exemple entre minuit et 5h du matin).

Les bénéfices de l'extinction sont nombreux, aussi bien pour la faune, la flore que le budget communal. Certains éteignent depuis de nombreuses années, d'autres se sont lancés récemment comme la commune d'Houdreville qui a sollicité sa population avec un questionnaire puis une réunion publique pour enfin aboutir à cette nouvelle démarche vertueuse. D'autres encore y réfléchissent et profitent du « jour de la nuit » pour entamer une première pratique d'extinction comme à Germonville : <https://www.jourdelanuit.fr/>



Éclairage public de Houdelmont

Renseignements et informations :
« Conseiller Energie Collectivités » - Laurent Vogel :
03 83 47 61 48 - laurent.vogel@terresdelorraine.org
et le SDE54, Stéphane Cunat - <http://www.sde54.fr>

Info

CADASTRE SOLAIRE : MESUREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE EN QUELQUES CLICS !

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE TEPOS (TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE), LE PAYS TERRES DE LORRAINE A ÉLABORÉ UN CADASTRE SOLAIRE EN LIGNE ACCESSIBLE GRATUITEMENT À TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE.

Il s'agit d'une cartographie qui identifie les potentiels d'ensoleillement (mesuré en kWh/m²/an) de l'ensemble des toitures.

Ce cadastre solaire vise aussi à prévenir des risques de démarchage commercial excessif ou aux propositions de crédits pour des projets irréalistes. Un projet réussi est un projet réfléchi !

L'Espace Info Energie est à votre disposition pour toutes les informations concernant l'énergie dans l'habitat (installation d'énergies renouvelables et travaux de rénovation). Mission de service public, son conseil est gratuit, objectif et indépendant.

Contact : l'Espace Info Energie : 03 83 64 98 04
ou terres-et-val-de-lorraine@eie-grandest.fr
<http://www.terresdelorraine.org/fr/cadastre-solaire.html>

Info



XIROCOURT UNE « COMMUNE NATURE »

UNE JOLIE LIBELLULE VIENT DE S'INSTALLER SUR LES PANNEAUX D'ENTRÉE DE LA COMMUNE. ENTRETIEN AVEC MARC FRANÇOIS, MAIRE DE XIROCOURT, CONCERNANT LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES COMMUNAUX ET L'OBTENTION DE LA DISTINCTION « COMMUNE NATURE » :

Qu'est-ce qu'un plan de gestion différenciée des espaces verts ?

Il s'agit d'une étude réalisée avec l'Agence de l'Eau et la FREDON Lorraine. Le travail consiste à analyser nos pratiques d'entretien, définir de nouveaux objectifs d'intervention, classer par ordre de priorité d'entretien nos espaces verts et nos voiries. Le tout abouti à la proposition d'un plan gestion différenciée que nous essayons maintenant de mettre en application.

Quel est l'ambition de ce travail ?

Faire évoluer la gestion des espaces communaux pour favoriser la biodiversité, optimiser le temps de travail, permettre de varier les paysages, apportant un cadre de vie de qualité aux habitants.

Concrètement, quels changements ont eu lieu dans la commune ?

La démarche entraîne une évolution de nos interventions et du travail de l'agent communal, mais aussi un changement d'appréciation des

usagers quant à la végétation et les espaces verts qui nous entourent. Les actions vont donc évoluer chaque année et s'accompagnent d'une large communication et de pédagogie. Il est ainsi possible de voir de l'enherbement naturel dans certains endroits, du désherbage alternatif, le paillage systématique des massifs ou encore des zones de fauches différenciées permettant par exemple la création de cheminements tondus facilitant le passage des usagers dans des zones de fauche tardive (le long du Madon). Ces changements permettent de limiter la consommation de carburant en diminuant le nombre de tontes tout en limitant la quantité de déchets verts générée. Le temps de travail économisé sur ces surfaces peut alors être attribué à l'entretien des massifs, etc...

Que vient faire la libellule dans cette histoire ?

Les panneaux avec des libellules signalent la distinction « commune nature », démarche mise en place par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau. Elle vise à promouvoir les communes menant des efforts en matière de gestion durable et écologique de leur territoire. En novembre 2017, Xirocourt a obtenu sa 1^{re} libellule. Depuis 1 an, et suite à la mise en place du plan de gestion, nous faisons évoluer nos pratiques, espérant la deuxième libellule suite à l'audit de cette année.

Et au niveau intercommunal, comment est abordé le sujet ?

Des échanges ont lieu dans la commission environnement (ndlr : Marc François en est membre). Dans cette nouvelle approche, il reste important que tout à chacun y contribue et la tolère, c'est pourquoi des réflexions sont en cours sur la création d'outils de sensibilisation, de communication (signalétique sur site, plaquettes, etc.). On peut également s'intéresser à l'échelle intercommunale à des commandes groupées de prestations, l'achat groupé de matériel, des actions pédagogiques avec les écoles, etc.

Merci et bonne continuation.

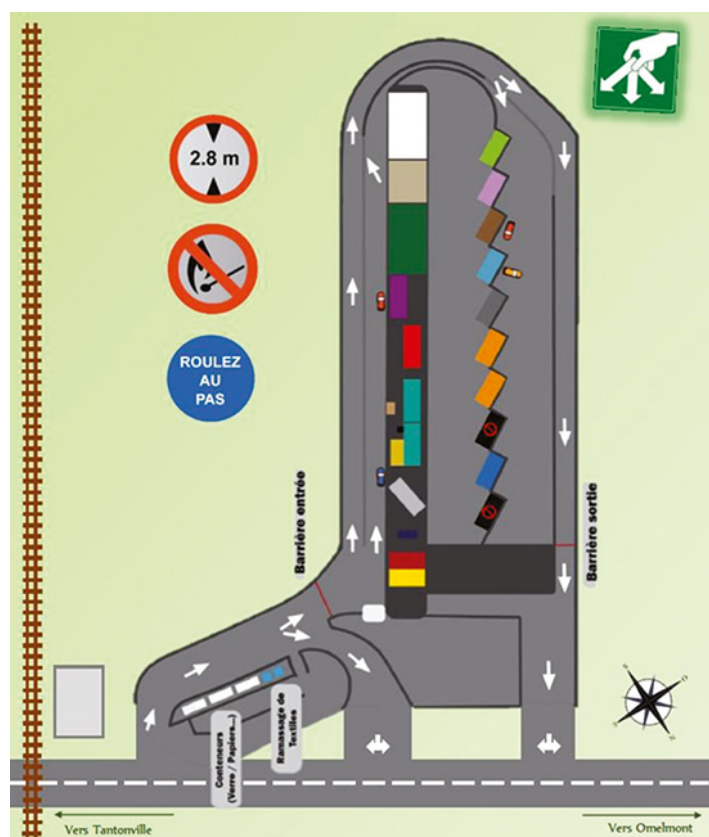
A noter que sur la vingtaine de communes de Meurthe et Moselle, Xirocourt est une des rares communes rurales à avoir été récompensée !

Info Renseignements mairie de Xirocourt, 03 83 52 50 07, <http://www.xirocourt.fr> ; Fredon Lorraine /l'agence de l'eau Rhin-Meuse/ Région Grands Est

DÉCHETTERIE

LES TRAVAUX D'EXTENSION ACHEVÉS DEPUIS CET ÉTÉ

LA NOUVELLE PARTIE DE LA DÉCHETTERIE A OUVERT SES PORTES EN AOÛT 2018. LA SÉCURITÉ DES DÉPÔTS EST DÉSORMAIS RENFORCÉE GRÂCE À UN SENS UNIQUE DE CIRCULATION POUR LES VÉHICULES, SOIT DU BAS DE QUAI VERS LE HAUT DE QUAI DE LA DÉCHETTERIE.



De plus, un contrôle d'accès par badge à l'entrée est installé pour s'assurer que les particuliers et les professionnels ayant accès à la déchetterie sont du territoire de la CCPS. Le haut de quai dispose de 2 bennes supplémentaires, soit 10 bennes au total. Les nouveaux déchets acceptés suite à ces travaux sont : les pneus (4 pneus par foyer et par an), le polystyrène (blanc), les films plastiques et le plâtre. Les déchets verts se trient différemment depuis la fin des travaux : d'un côté, les déchets verts ligneux (branchages) doivent être déposés à même le sol dans l'alvéole

de la plateforme qui se trouve en bas de quai de la déchetterie et de l'autre, les déchets verts non ligneux (tonte, feuilles) doivent être déposés dans la benne du haut de quai de la déchetterie. Grâce à la nouvelle plateforme des déchets verts ligneux, les branchages sont broyés sur place. De ce fait, selon le stock disponible, chaque habitant a la possibilité de récupérer du broyat toute l'année directement à la déchetterie.

Le coût total des travaux de réfection et d'optimisation de la déchetterie s'est élevé à près de 723 000 € TTC.

< Plan de la nouvelle déchetterie



UNE ACTION APPRÉCIÉE PAR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE !



MISE EN PLACE DEPUIS FIN 2015, CE FOND D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR SON TERRITOIRE CONNAIT UN VÉRITABLE SUCCÈS.

Les différents axes (amélioration de l'outil productif, accessibilité PMR, aménagement intérieur et extérieur des commerces) répondent pleinement aux attentes des artisans et commerces du Saintois. Ce sont déjà 15 dossiers qui ont été

soumis au comité de pilotage et validés depuis le début de l'opération. Ces derniers ont permis à des entreprises d'obtenir une aide pour financer leurs projets, ainsi le montant d'aides accordées s'élèvent à 52 910 € pour un montant global de travaux de 186 698 €.

A ce jour, des aides restent encore disponibles pour les opérations liées à l'accessibilité (2/3 dossiers), l'aménagement intérieur (2/3 dossiers) et l'aménagement extérieur (5/6 dossiers). Cette opération d'accompagnement des entreprises du territoire aura pour terme la fin de l'année 2019. Nous invitons donc tous les artisans et commerçants à se rapprocher de la communauté de communes pour obtenir toutes les informations nécessaires pour déposer un dossier d'aide à l'amélioration de leur activité.



Forum des entreprises, le 20 juin 2018 à Vaudigny

1^{ER} FORUM DES ENTREPRISES DU SAINTOIS SE RENCONTRER POUR SE CONNAÎTRE !

LE SAINTOIS DISPOSE D'UN TISSU DE COMMERÇANTS, D'ARTISANS, D'ENTREPRISES DE SERVICE ET D'EXPLOITATIONS AGRICOLES QUI QUOTIDIENNEMENT DÉVELOPPENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RÉPONDENT AUX BESOINS DES HABITANTS.

La communauté de communes qui exerce la compétence économique sur son territoire doit promouvoir le mieux possible aux travers d'actions et d'aides les différents acteurs et contribuer à leurs développements.

A ce titre, en juin dernier le 1^{er} Forum des Entreprises du Saintois s'est tenu à Vaudigny. Ce sont une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles et activités qui ont répondu favorablement à cette invitation et participé activement aux différents échanges. Au programme de ce forum, la présentation des différents dispositifs mis en place par la CC, les outils du Territoires Terres de Lorraine au travers de l'ADSN, le réseau d'entreprises associatif avec Paroles d'Entreprises, des témoignages et surtout beaucoup d'échanges ! Il ressort de ces échanges, des attentes importantes des entreprises et commerçants en termes de signalétique et communication, de foncier au travers de zone artisanale ou équivalent, de solutions pour l'élimination de certains déchets professionnels, d'accès à la fibre optique etc. L'ensemble de ces éléments vont permettre d'orienter les actions à court et moyens termes et apporter des réponses factuelles dans les mois à venir.

SOYEZ ACTEUR DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE VOTRE TERRITOIRE !

ENTREPRISES

- L'annuaire des savoir-faire Terres de Lorraine est en ligne !

OBJECTIFS

- Offrir une vitrine en ligne des entreprises
- Mettre en avant la qualité des savoir-faire locaux
- Proposer un service de qualité aux consommateurs

DÈS MAINTENANT

- Bénéficiez d'une vitrine commerciale gratuite pour vos produits et services accessibles n'importe où et n'importe quand
- Montrez vos savoir-faire et mettez à jour facilement vos prestations (présentation, galerie photos).
- Professionnalisez votre présence sur le web et/ou profitez d'un référencement en ligne supplémentaire de votre entreprise.

N'attendez plus pour créer votre compte :
<https://entreprises.terresdelorraine.org>



MAISON DU TOURISME ET ATELIERS DANS CHAQUE INTERCO

« AFIN DE DÉFINIR SA POLITIQUE POUR LES ANNÉES À VENIR LA MAISON DU TOURISME A ORGANISÉ DES ATELIERS PARTICIPATIFS SUR LES 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS TERRES DE LORRAINE AFIN DE CONNAÎTRE LES BESOINS DES TERRITOIRES. »

L'atelier de la CCPS du jeudi 25 octobre a rassemblé une quinzaine de personnes : associations sportives, musée, hébergeurs touristiques et élus. Il a permis de réfléchir sur plusieurs sujets : atouts, faiblesses, promotion & communication... »



Atelier du tourisme



Stand associatif du territoire

« LE MARCHÉ DE NOËL DE LA COLLINE DE SION S'EST DÉROULÉ LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE. CETTE ANNÉE, LA PROGRAMMATION DES ANIMATIONS AVAIT ÉTÉ CONSIDÉRABLEMENT DYNAMISÉE : FANFARE, DÉAMBULATIONS, MINI-CONCERT, BALADE À PONEY, STAND PHOTO, LECTURE DE CONTES, ATELIERS ARTISTIQUES ET CRÉATIFS, CONCERT DE GOSPEL, ... »

MARCHÉ DE NOËL DE SION ET FIGURES ÉPHÉMÈRES

Les villages du Pays du Saintois et la colline de Sion étaient décorés pour l'occasion. La troisième édition des Figures Éphémères avait pour thématique : les Animaux. L'objectif était de réaliser une ou des créations en utilisant des matériaux recyclés. Au total ce sont 20 associations qui ont participé à cette opération. Vache, rennes, ours, pingouins, martin pêcheur, chèvre, raton laveur, chouettes, libellule, Marsupilami, Phœnix, ... ont fait leur apparition dans les villages depuis fin novembre et certains peuvent encore y être aperçus.

Durant le marché de Noël, la CCPS animait un stand associatif aux côtés de 12 associations du territoire à l'intérieur des locaux de la Cité des Paysages : Espace Mémoire Lorraine 39-45, TEM, Association du Patrimoine de Neuville, Centrales Villageoises, Association de Défense de la Ligne Ferroviaire, Foyers Ruraux de Tantonville et de Bainville aux Miroirs, Ecole de Musique du Saintois, Musée Agricole et Rural de Vroncourt, Pêcheurs à la Ligne du Saintois, Randonneurs du Saintois et Gîtes de France 54. »



La ferme sur la place à Lalœuf



Germont, la libellule à Gerbécourt et Haplemont

L'ENSEMBLE ORCHESTRAL DU SAINTOIS A VU LE JOUR EN FÉVRIER 2016.

Grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays du Saintois, l'orchestre a pu se doter de timbales et bénéficier d'un lieu de répétition à la maison des animations à Vaudigny. L'ensemble se structure au fil du temps et accueille à présent en son sein une trentaine de musiciens du Saintois, des Vosges et de la région nancéenne. Cet ensemble se veut être au service du territoire et porter la musique au plus près des habitants pour une vie culturelle authentique.

Sous la baguette de son chef, Florent Bellom et de l'implication des professeurs de l'école de musique du Saintois, l'orchestre visite des œuvres classiques et musiques de film.

La dernière prestation a eu lieu le samedi 8 décembre 2018 à 15h30 à la cité des paysages à Sion à l'occasion du marché de Noël.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2018



Cérémonie de remise des prix le 27 octobre 2018 à Vaudigny



Commune de Voinemont

ATTACHÉ À LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE PAR L'EMBELLISSMENT DES VILLAGES LA COMMISSION FLEURISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT L'ORGANISATION DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT.

La cérémonie de remise des récompenses a rassemblé environ 160 personnes le 27 octobre à Vaudigny. Un engouement toujours aussi fort pour ce concours qui a mis en valeur 83 habitations parmi les 32 communes inscrites. Le jury, composé de nombreux bénévoles, a parcouru les villages pour noter les aménagements communaux et repérer ces maisons.

Une présentation de Matthieu Husson, ingénieur paysagiste, a suscité

un vif intérêt. Le sujet a été sélectionné cette année en fonction de la météo particulièrement contraignante : « Comment continuer à fleurir sa maison et son village avec le changement climatique ».

Le Président de la CCPS a tenu à remercier les bénévoles, les communes participantes, les nombreux particuliers qui participent au fleurissement de leurs maisons ainsi que l'association Saintois Patrimoine fleurissement.



Commune de Housseville

Info

Contact CCPS

21, rue de la Gare - 54116 TANTONVILLE
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87
contact@ccpaysdusaintois.fr
www.ccpaysdusaintois.fr

Ouverture : Lundi > Vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 17h, fermé le mercredi après-midi
Standard téléphonique du lundi > vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après
la gare de Tantonville, direction Omelmont RD :
D9C - contact@ccpaysdusaintois.fr
Horaires : à consulter sur le site de la CCPS :
<http://www.ccpaysdusaintois.fr/vivre/environnement>

Terre de Lorraine Urbanisme (TDLU)

145 rue du Breuil 54230 NEUVES-MAISONS
Standard tél : 03 54 95 65 95 . L'accueil télé-
phonique est ouvert les mardi matin, mercredi
après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin
Accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Espace emploi

ACCUEIL

• À la CCPS de Tantonville
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h, fermé le mercredi.
La Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)
assure une permanence le jeudi
de 9 h à 12 h et 13 h à 17 h.

AIDE A LA MOBILITÉ

Location scooter, soutien code de
la route, transport micro-collectif...
21 rue de la Gare, 54116 Tantonville,
Tél. : 03 83 52 45 41
lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr

Pays du Saintois
Lettre d'information de la
communauté de communes
Numéro 10 - ISSN 2608-7960

Tirage : 6700 ex. Editée par la
communauté de communes du
Pays du Saintois

Directeur de la publication :
Didier Lemarquis

Comité de rédaction :
Dominique Lemoine,
Didier Lemarquis, Augustin
Leclerc, Serge Crociati,
Alain Thiaucourt, Dominique
Simon, Francis Haye, Richard
Doublie, Lise Rinckert, Sylvain
Balland, Adeline Jacques,
Sophie Gerardin.

Chargée de projet :
Sophie Gerardin

Graphisme : Ubdesign.

Imprimerie : l'ami.net

Crédits photos : CCPS